

Novembre 2020



Chères Vétérnates, Chers Vétérnats,

Les événements nous rattrapent et nous voici à nouveau confinés en raison de la dégradation de la situation sanitaire. Nous prenons acte, bien naturellement, de toutes les mesures annoncées par le président de la République et le gouvernement.

Cela suppose le même dispositif qu'au printemps, avec attestations de sortie et interdiction des réunions, entre amis ou en famille. Nous savons tous que ces mesures sont très contraignantes. Mais c'est à ce prix que nous pourrons sortir le plus rapidement possible de cette situation d'urgence.

Néanmoins, quelques différences notables interviennent, en premier lieu le maintien de la scolarisation des élèves de maternelles, élémentaires, collèges et lycées.

Autre changement important : les autorités appellent les services publics à continuer d'accueillir les administrés, dans le respect strict des mesures sanitaires : port du masque et distanciation physique.

Ainsi, la mairie de Ventron reste ouverte aux horaires habituels. Les accueils sur rendez-vous sont à privilégier. Les élus et les agents vont continuer de travailler sur tous les projets en cours. Pour cela, seront identifiées les situations dans lesquelles le télétravail sera imposé et celles qui justifieront la présence physique.

L'école maternelle et l'école élémentaire sont ouvertes, tout comme l'accueil périscolaire et l'accueil du mercredi (inscription obligatoire). Le transport scolaire est maintenu. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de plus de 6 ans. La restauration scolaire est assurée par groupe de classe pour les enfants inscrits. Les protocoles sanitaires sont renforcés. Le plan Vigipirate urgence attentat est en vigueur.

Solidarité : comme lors du premier confinement, les habitants sont invités à continuer à faire preuve de vigilance et d'attention envers les personnes seules et les plus fragiles. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous en cas de difficultés pour que nous réfléchissions ensemble à des solutions.

Manifestations : toutes les manifestations et animations sur la commune sont annulées. Tous rassemblements ou activités organisés sur la voie publique (mettant en présence de manière simultanée plus de 6 personnes) sont interdits.

En matière de communication toutes les informations relatives à ce nouvel épisode de confinement sont disponibles et mises à jour régulièrement sur le site de la commune et l'application ILLIWAP. (Code : mairie de Ventron 88500).

Comme au printemps dernier, c'est en manifestant de la solidarité, en respectant strictement les mesures de protection sanitaire, et en faisant preuve de civisme, que nous sortirons de cette épreuve ; Vous pouvez compter sur la détermination et l'engagement de la nouvelle équipe, avec votre confiance renouvelée, nous sommes et nous serons les artisans du mieux vivre à Ventron.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Brigitte VANSON
Maire de Ventron
Conseillère Départementale
Vice-présidente de la CCHV chargée du tourisme